[illegible] de santé. Son attitude a, du reste, été [illegible] de modestie. Il s'est borné à prononcer [illegible] discours [illegible] Mont-Blanc [illegible] de la soirée dernière et à solliciter la bienveillance de ses collègues. Son langage correct et [illegible] a produit la meilleure impression sur la [illegible] assistance.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Le ministre des finances va saisir la commission du budget d'un projet rectificatif des douzièmes provisoires en vue de combler le déficit résultant de diverses causes que nous allons énumérer.

Ce premier lieu il y a une insuffisance de recettes de 700,000 fr. provenant de la modification proposée par le ministre au projet sur les droits de succession, en ce qui concerne les droits de mutation pour les libéralités aux œuvres de bienfaisance.

M. Poincaré ramène ces droits au taux actuel de 11.25 0/0 au lieu du taux du projet qui variait de 15 à 19.50 0/0.

En second lieu, il y a un déficit de 8 millions résultant du retard apporté pendant les deux mois que durera le régime des douzièmes à la mise en vigueur des sanctions ou dispositions destinées à créer des ressources nouvelles; enfin un certain nombre de rectifications de taxe sur des points déterminés porte le déficit total à 19 millions.

Pour combler le déficit, le ministre propose :

1. De déduire de 3 millions les prévisions pour les garanties d'intérêts;

2. Il fait état, jusqu'à concurrence de 3 millions, d'une ressource exceptionnelle provenant du bon versé au Trésor par la Caisse des dépôts et consignations, par suite d'une revision de l'intérêt sur les consignations;

3. Il trouve une ressource de 4 millions dans la frappe des nouvelles monnaies divisionnaires d'argent.

4. Enfin 800,000 fr. sont fournis par l'aliénation des terrains de l'hôpital militaire du Gros-Caillou.

Le rendement des impôts

Paris, 8 janvier. — Le rendement des impôts indirects pour décembre 1894 accuse une moins-value de 14,717,800 fr. relativement aux évaluations budgétaires, et une diminution de 5,399,100 fr. sur la période correspondante de 1893.

M. BOULLOCHE

Paris 8 janvier. — On annonce que M. Delcassé, ministre des colonies, ne tarderait pas à prendre une mesure de révocation contre M. Bouilloche, l'ancien résident supérieur à Abeokuta, dont le conflit avec M. de Lanessan a fait récemment et grand bruit. La nouvelle mérite confirmation.

Les condamnation des Syndicats

Paris, 8 janvier. — A la suite de la réunion tenue samedi à la Bourse provisoire du travail par tous les délégués de syndicat, convoqués le 27 janvier, le citoyen Baumé, secrétaire de la Bourse du Travail s'est rendu hier au Palais de Justice où il a déposé entre les mains de M. Rouze, directeur du bureau des amendes une somme de trois cents francs comme acompte sur les six mille francs du procès par syndicats.

Ce versement a été décidé à la suite d'un avis envoyé à tous les condamnés pour les prévenir que le jugement rendu contre eux il y a un an serait exécutoire le 27 janvier prochain.

Départ de M. Ressmann

Paris, 8 janvier. — M. Ressmann, ambassadeur d'Italie, accompagné de M. le comte de Gallina, premier secrétaire d'ambassade, s'est rendu ce soir à la gare de Lyon pour prendre l'express d'Italie qui part à 8 heures.

Sur le quai de la gare où se trouvaient une vingtaine de personnes venues pour saluer l'ambassadeur, nous avons remarqué la présence de M. Nigri, consul d'Italie; les comtes Rasponi et del Baglio, attachés d'ambassade, les membres de la Chambre de commerce italienne et plusieurs correspondants de journaux italiens.

Avant de monter dans son sleeping-car, M. Ressmann s'est entretenu familièrement pendant quelques minutes avec les personnes présentes qui lui ont exprimé leurs regrets de le voir partir.

M. Ressmann s'est montré très touché de la sympathie de la symphathie et a exprimé à son tour son regret de quitter Paris.

Le colonie italienne ayant l'intention d'envoyer à M. Ressmann une adresse de sympathie.

L'affaire des chemins de fer du Sud

Paris, 8 janvier. — Le bruit court au Palais que MM. Félix Martin, Bobin et André, arrêts pour l'affaire des chemins de fer du Sud de la France, ne tarderaient pas à être mis en liberté provisoire sous caution. Il est du reste à noter que ces trois personnes n'ont pas encore quitté la Conciergerie, et n'ont pas été [illegible] à Mazas.

Nice, 8 janvier. — Une perquisition opérée à St-Raphael dans la ville Clotes appartenant à Félix Martin, ancien directeur de la compagnie des chemins de fer du Sud, est chez [illegible] du vingt heures. Les documents saisis sont très nombreux.

A son départ de St Raphael, le magistrat avait avec lui une caisse pesant pas moins de 35 kilos.

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

Le tirage au sort des troupes

Le tirage au sort pour désigner dans chaque corps d'armée, le régiment et, dans chaque régiment ainsi désigné, la compagnie destinée à faire partie du corps expéditionnaire de Madagascar.

La compagnie ainsi favorisée par le sorts pour nous servir de l'expression de nos confrères du Soir, qui l'ont vu le passée des [illegible] sera constituée avec des officiers et des cadres.

Elle seulement procédé à l'élimination des hommes reconnus [illegible] pour supporter les fatigues de la campagne.

Le chiffre de 250 hommes que doit compter la compagnie sur le pied de guerre est donné par le ministère de la guerre aux délégués [illegible] parmi les volontaires qui se sont [illegible] dans le régiment désigné et, en vue d'uniformiser, dans les autres régiments [illegible]

[illegible] nous avons reçues de nos correspondants à ce sujet.

Paris, 8 janvier. — Le régiment désigné dans le 13e corps est le 128e, en garnison à Rodez. Par suite des éliminations, le 65e de ligne à Limoges fournira 4 sergent, 8 caporaux et 2 [illegible]

Paris, 8 janvier. — Le régiment du 14e corps désigné par le sort pour fournir une compagnie est le 84e de ligne, à Mont-de-Marsan.

[illegible] la compagnie qui a été favorisée par le sort.

Les [illegible] sont naturellement ceux de cette compagnie.

Paris, 8 janvier. — Ce matin le 12e de ligne [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 10e corps d'armée, le 12e de ligne, à Bourges, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 11e corps d'armée, le 84e de ligne, à Mont-de-Marsan, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 12e corps d'armée, le 128e de ligne, à Rodez, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 13e corps d'armée, le 65e de ligne, à Limoges, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 14e corps d'armée, le 7e de ligne, à Besançon, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 15e corps d'armée, le 141e de ligne, à Perpignan, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 16e corps d'armée, le 7e de ligne, à Besançon, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 17e corps d'armée, le 141e de ligne, à Perpignan, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 18e corps d'armée, le 7e de ligne, à Besançon, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 19e corps d'armée, le 141e de ligne, à Perpignan, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible] Pour le 20e corps d'armée, le 7e de ligne, à Besançon, [illegible] a été désigné par le sort pour fournir une compagnie qui se rendra à Madagascar. [illegible]

DERNIÈRE HEURE

Les Conséquences DE LA TRAHISON DE DREYFUS

Paris, 8 janvier. — Du *Gil Blas* de demain :

[illegible] Dans le monde de certaines sorte [illegible] Dans le monde de certaines sorte [illegible] Dans le monde de certaines sorte [